



Pleinement dans le mouvement

Dossier Avril 2023

À l'initiative dans les territoires



© DR

Le festival « Premiers Plans » d'Angers : vive le cinéma !

Retraité de l'Éducation Nationale, Louis Mathieu, militant FSU, s'investit dans ce festival. « Ce grand événement est géré par une association loi 1901, avec assemblée générale, conseil d'administration, bureau, donc par des bénévoles motivés par leur passion, qui prennent plaisir à la partager et qui donnent gratuitement leur temps. Beaucoup sont des retraités et veulent permettre aux plus jeunes de vivre les expériences et les émotions qu'ils ont ressenties. »

Il précise : « Ce festival original et novateur a été créé par Claude-Eric Poiroux, fondateur et exploitant du cinéma « les 400 coups », autour d'une idée qui s'impose : pas facile d'entrer dans le monde du cinéma, de s'y faire un nom. Donc, un festival pour mettre en lumière les premiers films des jeunes cinéastes : films d'écoles, premiers courts-métrages, premiers longs métrages, et même premiers scénarios lus par des acteurs. Tout cela en présence de ces jeunes cinéastes, très ouverts aux rencontres avec de jeunes spectateurs et qui se sentent en phase avec eux. Arnaud Desplechin, Valérie Donzelli ou Nick Park y ont rencontré pour la première fois un public ».

Des films actuels et des rétrospectives

« Beaucoup concernent la jeunesse, la vie en famille, l'entrée dans la société, ami-es, travail, différences sociales, relations femmes / hommes... Ils montrent souvent à quel point des frontières existent, limitant les existences, fermant les horizons avec cependant des espoirs intacts et des espaces de rencontres qui s'ouvrent. Les films anciens ont nourri les cinéastes actuels : beaucoup se disent avoir été inspirés par des Hitchcock, Truffaut, Losey... Ces références sont essentielles pour le jeune public ; c'est une question de transmission : dans notre monde baigné de réseaux sociaux et d'images, de clips, de films très courts et très rythmés, il s'agit de prendre goût à des récits plus longs, avec une intrigue dans la durée, des personnages attachants, une esthétique des plans... de vivre autrement le temps. »

Du cinéma partout à Angers

« C'est l'un des grands événements de la vie culturelle de la ville : une semaine entière fin janvier, 120 films, 180 séances, 70 000 spectateurs, dont 27 000 ont moins de 25 ans, des groupes scolaires nombreux qui remplissent le Centre des Congrès la journée, l'auditorium de 1 200 places plein tous les soirs, et d'autres lieux accueillant du public, Grand Théâtre, cinéma « les 400 coups », multiplexe Pathé, bar Joker's Pub, Collégiale Saint-Martin, salle universitaire le Qu4tre... : un centre-ville où se croisent beaucoup de spectateurs, badge au cou... »

● **Propos recueillis par Jean-Louis Trouinard**



Sommaire

Dans mon association

02 > Le festival « Premiers Plans » d'Angers

Actu

- 04 > Retraités solidaires et concernés
- 05 > Pensions à améliorer et à financer
- 06 > Retraite et bénévolat

Dossier

- 07 > Initiatives locales
- 08 > La santé, une question syndicale
- 09 > Soigner les services de santé
- 10 > Tous ensemble pour les services publics

Actu

11 > Comment l'inflation vide les porte-monnaies

Sortir et découvrir

12-13 > La rade de Toulon

Actu

14 > Faut pas décoter

Pour vos papilles

15 > À une encablure de Toulon

3 questions à...

16 > Sylvain Besson

Flagrant déni

Des petites aux plus grandes, nos villes résonnent comme rarement dans l'histoire contemporaine de la colère du monde du travail. L'immense majorité de la population refuse que soient « volées les deux meilleures années de la retraite pour en faire deux pires années de travail ».

« Les retraités approuvent le projet » expliqua d'abord le gouvernement. Puis « les retraités ne sont pas concernés » Puis ... plus rien ! C'est que, basculement significatif, de multiples sondages concordent : désormais majoritairement opposées, les personnes retraitées perçoivent mieux les nouveaux reculs programmés des futures pensions ! Elles n'oublient pas les retraités à venir, pas plus que leurs enfants et petits-enfants... Et les organisations du groupe des 9 dont le SNUipp et la FSU nourrissent la mobilisation intergénérationnelle de leurs exigences (niveau des pensions, accès aux soins, services publics).

Enfermé dans le déni, le Président de la République n'a pas accepté la discussion avec les organisations syndicales unies. E. Macron, son gouvernement, sa courte majorité parlementaire ont usé de tous les stratagèmes légaux pour passer en force : détournement d'un véhicule législatif avec le Projet de loi rectificatif de financement de la Sécu, débat raccourci au Parlement (art. 471), limitation des prises de parole (art. 38 du RI), vote bloqué (art. 44.3) au Sénat... et ce 16 mars utilisation du 49.3.

Cette trajectoire de passage en force consacre le rejet majoritaire de cette loi. Elle fait planer de lourdes menaces sur la démocratie qu'elle écorne si sévèrement.

Ce conflit social interroge à juste titre le sens du travail, son contenu, son utilité sociale. Il donne aussi à voir la force de la mobilisation au soutien d'une conception de la retraite qui fasse de cette étape de la vie un moment heureux d'épanouissement individuel et collectif.

Au lendemain de l'adoption de la loi au forceps, l'intersyndicale annonce qu'elle poursuit le combat unitaire sous de multiples formes. Avec elle, les retraités aussi !

● **Claude Rivé le 18 mars 2023**

Encart joint à Fenêtres sur cours n° 489

Numéroté de 1 à 16 – distribué aux adhérents retraités
Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – 128 Bd Blanqui - 75013 Paris.
T. : 01 40 79 50 00

Directrice de publication : Guislaine DAVID

Rédaction : Lionel ALLAIN, Françoise CÉLÉRIER-ECHEVERRIA, Alain DER COURT, Catherine CROZEMARIE, Evelyne FORCIOLI, Michel FORTUNA, Jacques HATTABLE, Maryse LECAT, Jacques LECOFFRE, Sonia LEJEUNE, Gilberte MANDON, Deny NONNET, Monique RAMÉ, Claude RIVÉ, Laurence TOURLOUT, Jean-Louis TROUINARD

Conception graphique et mise en page : Emmanuelle Roncin et Clément Chassagnard

Impression : Limprime – ISSN 1241-0497 • CPPAP 3695 D 73 S

Groupe des 9 à l'unisson du mouvement retraite

Le «Groupe des 9» s'est impliqué entièrement par ses analyses, ses expressions publiques, ses écrits, dans la bataille contre la réforme des retraites. Attentif au calendrier de l'intersyndicale interprofessionnelle et soucieux d'une construction unitaire et intergénérationnelle, il a travaillé à amplifier la mobilisation des retraité·es aux côtés des actives et actifs, des jeunes.

Solidaires et concerné·es...

...pour affirmer le lien solidaire qui nous unit au monde du travail, qui nous fait dresser contre les atteintes qui le blesse en profondeur. Le sort des retraité·es est aussi en jeu dans cette contre-réforme qui amplifie les dégradations subies au fil des années, particulièrement depuis 2017, en matière de pouvoir d'achat, de fiscalité ou de dégradation des services publics dont la santé.

Être visibles pour être utiles!

Continuons de porter nos revendications pour pour une vie digne de toutes et tous à la retraite. Sur impulsion de la FSU, des mobi-

lisations spécifiques ont été unitairement décidées, parfois bousculées (sans regret!) par les développements du mouvement. Nous poursuivrons! ● Jacques Lecoffre



© FSU-SNUIPP



© FSU-SNUIPP

L'intergénérationnel en actes

Opposer les générations entre elles est un exercice prisé du pouvoir. Les retraité·es FSU-SNUipp de Seine et Marne avec leur SFR ont donc proposé d'organiser un stage fédéral afin de dévoiler le contenu et les objectifs du projet gouvernemental et de nourrir l'action commune.

Exposé historique soulignant que les avancées sont le fruit de batailles collectives, arguments économiques d'une universitaire dévoilant la campagne de désinformation gouvernementale, propositions alternatives de financement (augmentation des salaires, parité femmes-hommes, développement de l'emploi public et privé...).

Concluant la journée, deux retraités FSU-SNUipp ont mis en évidence l'érosion des pensions résultant des contre-réformes précédentes, de la désindexation des retraites sur les salaires... Un stage riche de 120 personnes qui a donné sens au syndicalisme retraité.

● Catherine Crozemarie

Pensions à améliorer et à financer

Depuis 30 ans, toutes les réformes des retraites ont dégradé les pensions et reculé l'âge de départ en retraite. Le comité de mobilisation de l'INSEE soutenu par les sections CFDT, CGT, FO, SUD a confirmé les analyses FSU et SNUipp sur ces réformes et leurs conséquences.

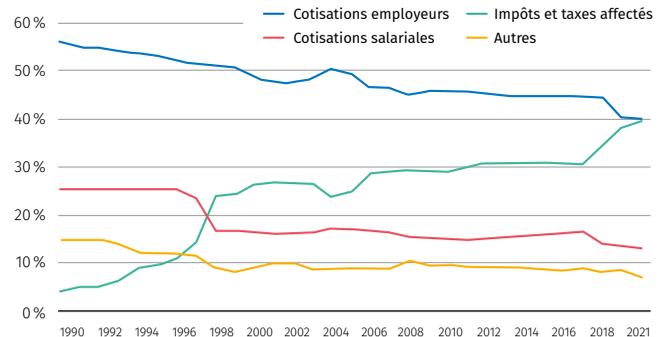
Les salaires décrochent face à la hausse des prix

Glissement annuel des salaires et des prix à la consommation, en %



Source : Dares, enquête trimestrielle Acemo ; Insee, indice des prix à la consommation

Contributions au financement des prestations de Sécurité sociale



Lecture : La part des cotisations employeur dans le financement des prestations de Sécurité sociale est passée de 56% en 1990 à 40% en 2020 alors que celle des impôts et taxes affectés est passée de 4% à 40%. Source : Comptes de la protection sociale (Dress)

Les oppositions à la réforme actuelle ont mis en lumière les contre-vérités : « Il faut travailler plus longtemps, car on vit plus longtemps et c'est nécessaire pour garder notre système de retraite par répartition. » disent Emmanuel Macron et son gouvernement. Or les gains de productivité compensent très largement le vieillissement de la population. Il est vrai qu'il faut désormais 1,7 cotisants pour 1 retraité (en 1960 il y avait 2,4 actifs pour 1 retraité). Pour autant, sur la même période, le PIB a été multiplié par 5. Cette évolution de la productivité rend donc inutile tout report de l'âge de départ à la retraite pour compenser le vieillissement de la population. Les richesses sont donc présentes.

Retraité-e ou malade ?

Même si l'espérance de vie est légèrement plus importante, l'espérance de vie en bonne santé reste un indicateur pour lequel la France est assez mal placée. Elle est de 65,9 ans chez les femmes et 64,4 chez les hommes. Une réforme qui propose un droit au départ en retraite à 64 ans allant jusqu'à

67 ans, décide donc que de très nombreux futurs retraités et retraitées seront en santé précaire.

Des pensions à la baisse

Les réformes successives ont dégradé fortement le niveau de vie des retraité-es. Les actifs ne voient pas non plus leur salaire augmenter face à l'inflation galopante (cf. graphique 1 ci-contre). Depuis 1993, la désindexation des retraites par rapport aux salaires affecte durablement le niveau des pensions. Les pensions de retraite n'ont augmenté que de 0,4 % par an en moyenne entre 2015 et 2020. Les salaires n'ont pas non plus suivi l'inflation alors que le glissement annuel des prix à la consommation pourrait atteindre 6%.

Un financement à revoir

Par ailleurs, le patronat contribue de moins

en moins au financement de la protection sociale. Le graphique 2 montre la volonté des différents gouvernements de diminuer toujours les cotisations patronales. La part des cotisations des employeurs dans le financement de la protection sociale est passée de 56% à 40% en 30 ans.

C'est à cause de ce désengagement du patronat que le financement de la protection sociale est

« les gains de productivité compensent très largement le vieillissement de la population. »

reporté sur les ménages au travers des impôts et des taxes affectées (impôts sur le revenu, CRDS, TVA...) qui ont progressé de 4 à 40%.

Or une hausse très modérée des cotisations patronales (sans même toucher aux exonérations de cotisations estimées pourtant à 90 milliards d'euros en 2019!) permettrait de revaloriser les pensions et d'abaisser l'âge de départ à la retraite. ● **Maryse Lecat, Evelyne Forcioli**

L'attaque sournoise du bénévolat

Sur les 22 millions de bénévoles ou d'adhérent-es d'associations, 30 à 35 % sont des personnes retraitées, réparties entre les associations caritatives, sportives ou humanitaires, l'action sociale et la défense des intérêts communs. D'après le Comité d'orientation des retraites, un-e dirigeant-e d'association sur deux est à la retraite.

Les retraité-es assurent souvent des charges administratives et matérielles, complexes et chronophages. Ainsi le report de l'âge légal de la retraite à 64 ans mettrait à mal l'activité associative engagée et assidue. En effet, la réforme concerne au moins quatre bénévoles sur dix, âgés entre 55 et 70 ans. Aujourd'hui, les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes, avec un taux d'engagement équivalent.

Moins de bénévoles

D'après un rapport de France Bénévolat, une baisse du nombre de bénévoles de cette tranche d'âge avait déjà été constatée lors des réformes des retraites en 2010, 2017 et 2019. Ce phénomène s'explique par la dégradation des conditions de travail, l'accentuation de la pénibilité dans les dernières années de l'activité professionnelle et la tentation du repli sur soi. Un autre facteur moins connu est celui du cumul emploi-retraite pour faire face à des pensions insuffisantes et à la nécessité de se consacrer à sa famille, avec des parents qui vivent plus âgés. C'est chez les hommes que la baisse du bénévolat se fait sentir en 2019. En effet, la nette baisse du taux d'engagement chez les hommes de 35 à 64 ans n'a pas été compensée par une hausse dans les autres tranches d'âge, alors que pour les femmes, la baisse chez les plus de 65 ans a été compensée par une hausse chez les 35-64 ans.

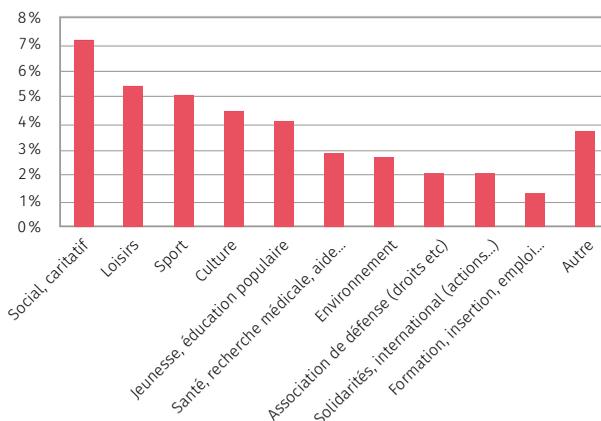
Une situation aggravée par la réforme des retraites

Reculer encore l'âge de départ à la retraite en imposant un âge pivot à 64 ans pour un départ à taux plein plus vraisemblablement situé entre 65 et 69 ans, constituera bien un dommage collatéral à la vie associative, dont on reconnaît le rôle utile dans de nombreux domaines pour suppléer ou compléter l'action de l'État, ou pour animer les territoires, contribuant ainsi au développement et au renforcement du lien social.

En portant atteinte aux droits collectifs de départ à la retraite, le gouvernement porte un mauvais coup au bénévolat et à l'engagement citoyen dans la vie associative et solidaire.

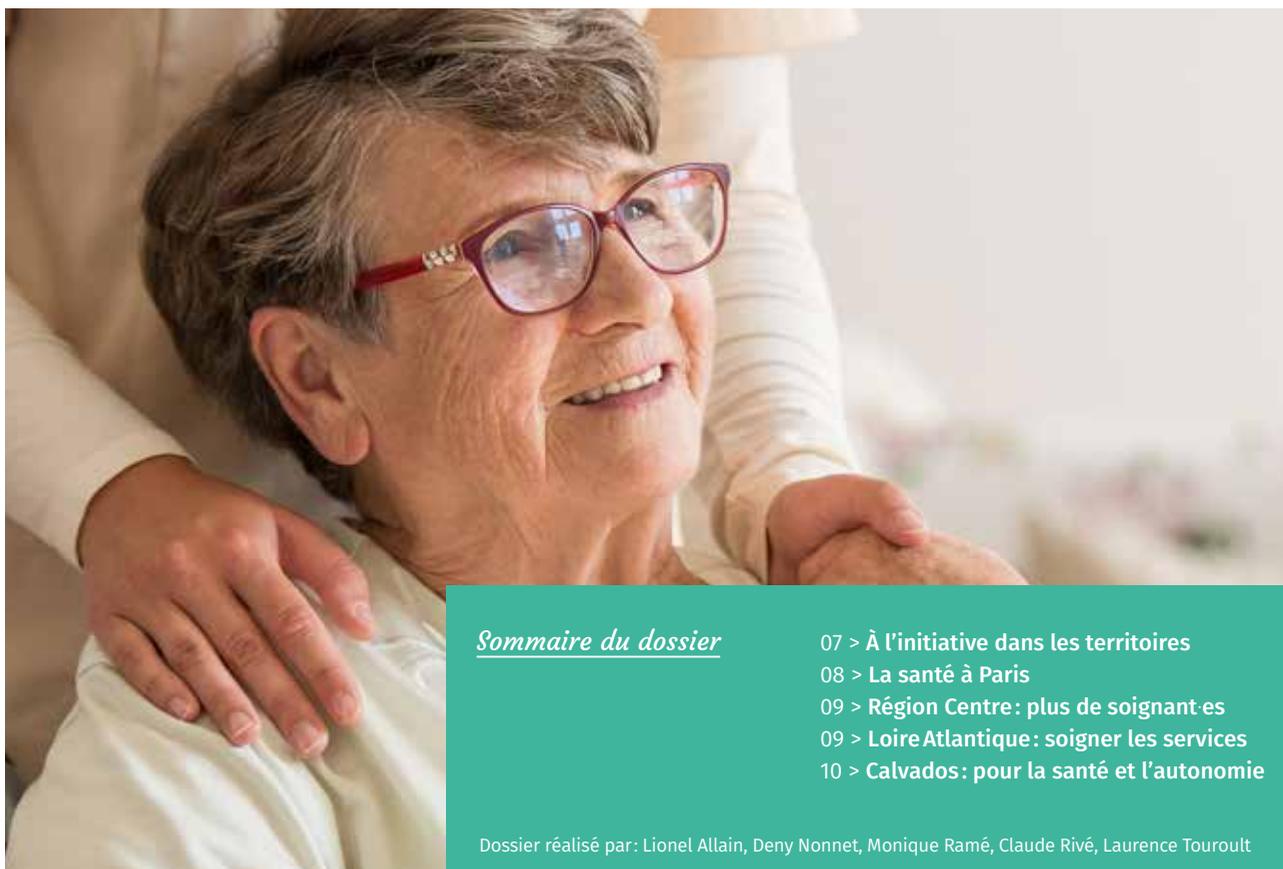
● **Sonia Lejeune avec les retraité-es de FSU-SNUipp 63**

Taux d'engagement par secteur



Étude France Bénévolat / IFOP Mars 2019 avec l'appui de Recherches & Solidarités et le soutien du Crédit Mutuel.





© SHUTTERSTOCK

Sommaire du dossier

- 07 > À l'initiative dans les territoires
- 08 > La santé à Paris
- 09 > Région Centre : plus de soignants
- 09 > Loire Atlantique : soigner les services
- 10 > Calvados : pour la santé et l'autonomie

Dossier réalisé par : Lionel Allain, Deny Nonnet, Monique Ramé, Claude Rivé, Laurence Touroult

À l'initiative dans les territoires

Départ à la retraite de médecins généralistes sans successeur qui laisse une patientèle en plein désarroi dans la Manche ou le Cantal, fermeture de services hospitaliers des urgences en Gironde, absence de dermatologues dans le bassin de vie yonnais de 100 000 habitants en Vendée, impossibilité de trouver une place en EHPAD à un prix abordable dans l'Allier...

Chaque revue des retraités du SNUipp et de la FSU consacre informations et analyses sur la dégradation du système de santé et avance des propositions pour sortir des politiques désastreuses qui en sont responsables. Exigence incontournable : une politique volontariste d'augmentation rapide des flux de formation des personnels médicaux au niveau national¹.

Dans les départements, les régions, les villes, des équipes du SNUipp parti-

*L'enjeu de l'accès
aux soins concerne
toute la société.*

cipent activement à des initiatives dans le domaine de la santé ainsi qu'au sein de la FSU, en lien, voire en collaboration étroite avec des mouvements divers : les organisations syndicales du groupe des 9, des associations dont la FGR-FP avec celles de personnes handicapées, des associations familiales, des personnels de santé, des élu-es... Ce dossier témoigne d'actions variées dans lesquelles elles sont particulièrement investies.

Engagement au plus près des difficultés du terrain qui concrétise l'utilité de l'action syndicale. Utilité pour les retraité-es bien entendu, mais pas seulement ! L'enjeu de l'accès aux soins concerne toute la société. Comme dans bien d'autres domaines, il souligne aussi la priorité qui doit être accordée aux services publics. En Haute Saône, du 12 au 14 mai, sous l'égide de la Convergence Nationale des Services Publics², les journées de Lure leur donneront un élan national. Pour la santé, l'alimentation, l'éducation, l'environnement, la justice, les transports...

Comme toujours, la mobilisation la plus large demeure bien la clé des avancées !

1. Voir le dossier du N° 139 SNUipp Infos Retraités-janvier 2023

2. www.nesp2023.com

Paris: « La santé... une question syndicale ! »

La commission départementale des retraité-es de Paris a adressé à ses adhérent-es un « questionnaire santé » pour recueillir les témoignages de chacun-e concernant les délais de rendez-vous, les tarifs et dépassements d'honoraires, les éventuels renoncements...

Beaucoup de retraité-es syndiqué-es étant sociétaires MGEN, le questionnaire interroge également sur les orientations actuelles controversées de la mutuelle: augmentation des cotisations (+ 6%) supérieure à la hausse des pensions (+ 4%), comme à la hausse des dépenses de santé (+2,6%), rupture du lien intergénérationnel avec l'augmentation des cotisations « au risque et à l'âge » (4 groupes pour les retraité-es à partir de janvier 2023), adoption des stratégies inspirées du secteur privé (800 suppressions d'emplois, élargissement dans le cadre du groupe VYV à une quinzaine de groupes et mutuelles)... Cependant des points positifs ont été soulignés, et notamment la persistance à Paris de centres de santé MGEN (Vaugirard, Montsouris, etc...) qui, bien que menacés, restent très fréquentés.

En action

Ce travail syndical a débouché d'abord sur une très bonne réunion syndicale de la commission départementale (une vingtaine de participant-es) sur la politique de la santé. À la suite, un courrier a été adressé

au directeur de l'ARS pour dénoncer la politique du ministère et notamment la paupérisation chronique des hôpitaux de l'APHP, et les déserts médicaux au sein même de la capitale où des professionnels de santé de secteur 1 ont quasiment disparu. Enfin, une rencontre avec la section de Paris de la MGEN s'est tenue le vendredi 3.

*...un courrier a été adressé au directeur de l'ARS pour **dénoncer la politique du ministère...***



© SHUTTERSTOCK

Rencontre avec la section MGEN de Paris

Rencontre très chaleureuse entre les principaux responsables de la section MGEN de Paris et les représentant-es des retraité-es du SNUipp 75.... La Présidente, le Directeur et deux membres du Comité de section nous disent leur proximité avec nos analyses et nos revendications...et regrettent la réduction actuelle des actions sociales et de prévention de la mutuelle (diminution en cours de 2,8 % à 0,5% du budget « social et prévention » de la MGEN).

Les responsables départementaux sont à l'écoute des adhérent-es et entendent notre expression syndicale. Ils s'engagent à « faire

remonter » nos commentaires et revendications, dont ils disent partager en grande partie les valeurs et le bien-fondé...

Cependant toutes les réponses à nos questions relatives aux récentes orientations de la mutuelle (lire ci-dessus) reçoivent la même explication relative au contexte de mise en concurrence des opérateurs, et aux enjeux liés aux appels d'offres à venir dans le cadre de la Protection Sociale Complémentaire... L'avenir même de la MGEN est incertain, notamment avec le renouvellement dans 6 ans des premiers contrats collectifs.

Région Centre: former et installer plus de personnels soignants

À l'exception de quelques zones d'Indre et Loire, toute la région Centre est durement affectée par les déserts médicaux.

Malgré les aides matérielles et financières pour l'installation des personnels médicaux, l'accès aux soins directs pour les kinés, le développement de la télé-médecine et des postes d'infirmières de pratiques avancées, la situation continue de se détériorer.

Des initiatives positives se développent pourtant. Les interventions publiques des collectifs FSU-SNUipp dans les départements, dans les CDCA, les CTS et au CESR¹ y contribuent. La création à Orléans d'une nouvelle Université de Médecine de plein droit constitue une réelle avancée. Celle d'un GIP² santé par la région Centre, avec à terme le recrutement de 300 médecins salariés au sein de ce territoire, doit être soutenue. La région Centre représente 3,7% de la population nationale: il faudrait donc y porter la formation des médecins à 550 annuellement.



Amplifier l'action

Et comme ailleurs, l'action doit s'amplifier pour:

- Accroître les moyens matériels et humains de l'Enseignement supérieur en favorisant des ancrages départementaux,
- Mailler le territoire par un véritable service public incluant hôpitaux de proximité, généralistes et soins infirmiers, garantissant un accès aux soins rapide et pertinent,
- Interroger la libre installation des médecins...

1. Conseils Départementaux de la Citoyenneté et de l'Autonomie, Conseils Territoriaux de Santé, Conseil Économique et Social Régional
2. Groupement d'Intérêt Public



En Loire Atlantique: Soigner les services de santé

La FSU et la FGR-FP 44 sont membres de l'intersyndicale CDCA¹ et du collectif santé nantais (syndicats de professionnels et d'usagers, associations et partis politiques) qui alerte, croise les analyses, informe, organise conférences et débats. Les retraité-es du SNUipp 44 y sont très présent-es et relaient ces travaux auprès de l'ensemble des adhérent-es.

Cinq domiciles collectifs seniors à taille humaine, bien insérés dans leur quartier et gérés par le groupe mutualiste VYV, sont menacés de fermeture. Communiqués de presse, audience avec VYV et la Vice-Présidente du Conseil Départemental, lettres aux député-es, à la Maire de Nantes et aux administrateurs de VYV, rassemblements avec les familles et les soignant-es: l'intersyndicale retraité-es a tout de suite réagi. L'action continue avec les débats sur l'habitat inclusif au CDCA: l'intersyndicale a demandé au Bureau du CDCA de rencontrer les représentants du Pôle Personnes âgées de VYV.

Dépassements d'honoraires: réagir

Les spécialistes en secteur 1 sont rares. Le collectif santé Nantais a réalisé et diffusé un livret accessible sur internet². Des recherches de partenariats sont en cours pour affiner les résultats et agir avec la Mutuelle des cheminots, UFC Que Choisir, la CLCV³ et INDECOSA-CGT et pour définir les contours d'une action contre les dépassements d'honoraires: conférence de presse, adresses aux députés pour une proposition de loi.

1. Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie
2. Coordination défense santé.org > Dépassements d'honoraires > Le livret
3. Consommation, logement, cadre de vie.

Tous ensemble pour les services publics dans le Calvados

Les retraités du SNUipp s'investissent en tant qu'adhérent-es de la FSU et membres de la FGR-FR dans les initiatives communes menées sur leur département pour le maintien et le développement de services publics répondant aux besoins de santé et d'autonomie.

Il ne reste qu'une vingtaine de Centres Communaux d'Action Sociale à gérer un Service d'Aide à Domicile (SAD), certaines communes n'ayant pu continuer à les maintenir. Pour défendre ces services publics essentiels, les représentants des retraité-es des syndicats CGT, CFDT, FO, CFTC, FSU, SUD et des associations FGR-FP et LSR du Calvados se sont adressés aux Maires des CCAS concerné-es ainsi qu'à la Présidente de l'Union Départementale des CCAS.

Suite à cet appel, un collectif départemental, associant une dizaine de CCAS gérant un service d'aide à domicile, la présidente de l'UDCCAS et l'intersyndicale, s'est constitué pour alerter les pouvoirs publics.

une première audience

En février 2023, le collectif a été reçu par la Vice-Présidente du Conseil du Calvados, en charge de la mise en place de la politique de l'autonomie. Les représentant-es des CCAS ont pu présenter la situation de leur SAD. Avec des différences dues à la spécificité de leur commune, aux ressources de ses administré-es, toutes et tous ont alerté sur le déséquilibre de leur budget. En effet le Calvados a fait le choix de ne pas aller au-delà du tarif plancher imposé de 23 €



© DR / ATaub ARCHITECTES

pour sa prise en charge de l'heure d'aide auprès des bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie alors que le coût réel avoisine les 30 €. Le collectif a pu rappeler que pour assurer ces heures, il y a des tâches administratives à effectuer, des temps et des frais de déplacement à indemniser.

La délégation reçue a pu détailler les difficultés de recrutement, de remplacement, les incidences des arrêts de travail découlant de l'âge des agent-es et de la difficulté du métier, préciser l'impact des mesures prises pour répondre à l'urgence de mieux rémunérer les personnels.

Il n'est pas acceptable que des SAD ferment alors que déjà de trop nombreuses personnes ne peuvent bénéficier de l'aide correspondant à leur perte d'autonomie. Bientôt, c'est au tour des députés et sénateurs du Calvados d'être alertés pour obtenir une autre politique!

« Plus de scandale dans les EHPAD ! »

En novembre 2022, l'inter-syndicale des retraité-es a obtenu que l'Agence Régionale de la Santé (ARS) lui présente un état des contrôles effectués dans les EHPAD du département, conformément aux directives gouvernementales.

Les responsables de l'ARS ont indiqué qu'en 2022, 90 contrôles avaient été effec-

tués sur place (15%) ou sur pièces (85%), les 384 EHPAD de la région devant être contrôlés avant 2024... Leur mission Inspection / Contrôle compte 10 agents régionaux avec 6 postes supplémentaires affectés pour 2 ans.

En cas de plaintes ou réclamations, d'absentéisme important des personnels, d'alertes lors des CVS¹ ou de dysfonctionnement du planning, le contrôle sur pièces

peut déboucher sur un contrôle sur place. L'ARS a dit être attentive aux établissements où il n'y a pas de plainte, sachant que des résident-es ou leurs familles craignent parfois des « repréailles »...

La commission retraité-es du SNUipp 14 appelle ses adhérent-es à mettre en évidence tout dysfonctionnement!

1. Conseil de vie sociale

Comment l'inflation vide les porte-monnaies

© SHUTTERSTOCK



La montée des prix grève le pouvoir d'achat des ménages. Tous les secteurs de la consommation sont touchés dont l'énergie et la nourriture. Le gouvernement propose des « rustines » : chèques divers et pour public ciblé, incitation aux employeurs à verser des primes (toujours exonérées de cotisations sociales), sans augmenter les salaires. Et pour les pensions, des miettes!

La hausse des prix à la consommation s'élevait à 5,9% pour 2022 et 1% rien que pour février 2023. Ces nombres cachent une réalité bien plus difficile à vivre : accélération des prix de l'alimentation + 14,8%, des services + 3%, des produits manufacturés + 4,7% et du prix de l'énergie + 14,1%!

Retraité-es pas épargné-es

Dans l'*Infos retraités* N° 139 (page 5) les leviers de la mécanique d'appauvrissement avaient été détaillés. Ces procé-

dés utilisés depuis plus de 15 ans, ont diminué le pouvoir d'achat des retraité-es de plus de 10% alors que pendant cette période l'inflation était au plus bas.

Le gouvernement, ayant entendu les nombreuses actions du groupe des neuf, a sorti

Tous les secteurs de la consommation sont touchés dont l'énergie et la nourriture.
Le gouvernement propose des « rustines »

sa calculette pour revaloriser les pensions au 1^{er} janvier 2023...

À la revalorisation de 1,1% en janvier 2022, il ajoute celle de 4% de juillet (versée en septembre pour la Fonction Publique d'État) puis celle de 0,8% en janvier 2023 pour obtenir

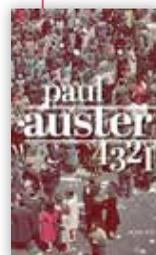
5,9%! Avec ce tour de passe-passe, il considère que le pouvoir d'achat des pensions a été conservé en 2022.

La manœuvre est subtile: les 1,1% versés en janvier 2022 concernent le rattrapage de l'infla-

tion pour l'année 2021! Donc le compte n'y est pas.

Avec une inflation prévue de 6,1% pour l'année 2023, les retraité-es devront encore se faire entendre haut et fort pour vivre dignement de leurs pensions. ● **Alain Dercourt**

– Biblio –



Paul Auster
4321

J'ose aujourd'hui vous parler et vous donner envie de découvrir un roman de plus de mille pages sur lequel Paul

Auster a travaillé (paraît-il) sept jours sur sept pendant trois ans... Roman vertigineux, expérimental, dense, parfois déstabilisant, et pourtant si accueillant, si réconfortant. J'ose vous parler de l'histoire d'Archie Ferguson à quatre périodes de sa vie en quatre versions différentes mais avec les mêmes personnages (parentes, ami-es, amours...), vous parler aussi de la Grande Histoire en toile de fond: New York, Newark (New Jersey) dans les années 50 et 60, pendant la guerre du Vietnam, les luttes pour les droits civiques, l'élection et l'assassinat de Kennedy, les émeutes étudiantes, mais aussi la banlieue, les camps de vacances, les passions américaines et ses failles, le journalisme, la poésie (française) le cinéma (français!)... Paul Auster vous entraînera dans un véritable tour de force tant formel, que métaphysique, sous la forme séduisante du « si "je" était quatre autres? ».

Toutes ses obsessions y sont: bifurcation du destin, jeux autour de l'identité... Sa « petite musique du hasard » chantera doucement à vos oreilles pendant la lecture...

● **Françoise Célérier-Echeverria**



© FSU-SNUIPP

La plus belle rade d'Europe!

La rade de Toulon est, de par son étendue et la beauté du paysage alliant mer et montagne, la plus belle d'Europe. Il y a petite et grande rade¹. La digue qui ferme partiellement la petite rade a été ébauchée dès Henri IV, puis, consolidée beaucoup plus tard, par les bagnards. La grande rade s'étend jusqu'au Cap Garonne, protégée des tempêtes d'est. Il y a plusieurs façons de découvrir ce site exceptionnel.

Pour grimper au Mont Faron qui domine la ville de Toulon, vous avez le choix entre la voiture (ou le vélo...) avec une route étroite en sens unique, ou le téléphérique. Au sommet, la vue est magnifique sous tous les angles, avec une table d'orientation.

La visite du musée du débarquement s'impose. Rénové il y a quelques années, il relate le débarquement en Provence en août 1944, parle du rôle de la Résistance, sans se priver d'un regard sur le colonialisme.

En voiture, la descente se fait du côté de la grande rade et le panorama change. Si la montée est dans un environnement plutôt aride, la descente se fait à travers les pins et le maquis. Le Mont Faron est encore protégé de l'urbanisation, grâce à des bénévoles qui le défendent opiniâtement.

Côté mer

Le plus facile, et le plus agréable, pour découvrir la petite rade, c'est de prendre le bateau-bus, sur le port, soit vers St Man-

drier, soit vers Les Sablettes. L'avantage de cette destination, pour les amateurs de fruits de mer, c'est qu'au terminus on peut acheter et goûter les huîtres de Tamaris, dont on aperçoit les installations ostréicoles sur le parcours. Le prix du voyage reste modique: 2€.

Sur le carré du port, à ne pas manquer, la statue de Cuverville, aussi appelée génie de la navigation.

En allant vers l'Ouest on trouve la porte principale de l'arsenal et le bâtiment de la

Corderie Royale. À côté, jouxtant la Préfecture Maritime, visite intéressante à faire au musée de la Marine, où l'on entre par l'ancienne porte principale, déplacée à 90°.

Reprenant la voiture, passé le port de commerce, l'arrivée des ferries de Corse et de Sardaigne, vous découvrirez la Tour Royale et le Bathyscaphe².

La balade routière se prolonge vers le Fort St Louis et les plages du Mourillon, plages artificielles créées dans les années 1970. On peut s'interroger sur leur devenir avec l'évolution du trait de côte, qui concerne, hélas, aussi la Méditerranée.

Pour les adeptes de la marche

En ville, en partant du port en passant par la place Raimu, lui-même en pleine partie de cartes, rue d'Alger, place Puget, place de l'Opéra, place de la Liberté. Cette dernière, devenue très minérale après l'éradication des arbres qui protégeaient du soleil, est le rendez-vous des manifs. En redescendant vers le port: les Halles, rénovées récemment, le Cours Lafayette avec son célèbre marché le matin. N'hésitez pas à vous offrir une pause gustative



avec une portion de cade, à base de farine de pois chiche. À gauche le stade Mayol, pour les amateurs de rugby. Sur la côte, le sentier piétonnier du littoral permet de longer le littoral jusqu'au Cap Garonne, avec quelques interruptions dues aux éboulements. Se renseigner et se munir d'une carte. ● **Gilberte Mandon, Michel Fortuna**

1. Rade: grand bassin ayant une issue vers la mer et où les navires peuvent mouiller.

2. Le célèbre bathyscaphe FNRS 3 qui a réalisé un record de plongée à 4 050 mètres le 15 février 1954 sous le commandement de Georges Houot (pilote) et de Pierre Willm (ingénieur). Un film de Jacques Ertaud, « Profondeur 4 050 », retrace l'histoire de cette première plongée.

© FSU-SNUIPP

Toulon: une vocation maritime

Escale grecque entre Massalia et Olbia¹, c'est Télo Martius pour les Romains qui y ont construit un temple dédié à Mars.

La première gravure de la ville (1544) montre une bourgade fortifiée, avec l'imposant « Portal de la Mar » donnant accès au quai.

Lieu stratégique chargé d'histoire

En 1513, Louis XII y fait élever la première fortification militaire: la Grosse Tour, dite Tour Royale². Charles VIII fonde le premier arsenal. François 1^{er} fait construire le fort des Vignettes (fort Saint Louis) après le saccage du port par les barbaresques. Henri IV crée le port militaire du Levant, fortifie, lance les chantiers de construction navale et aménage la vieille darse.

Pour mieux protéger la petite rade, en 1634, Richelieu fait élever la tour Balaguier, face à la Tour Royale.

Sous l'impulsion de Colbert et de Louis XIV, le port se développe. En 1679, Vauban commence la construction de la nouvelle darse réservée à la marine royale, la vieille darse est laissée au com-

merce et à la pêche. Pour mieux protéger Port Royal, Vauban construit deux nouveaux forts, dont celui de l'Eguillette³. Avec sa corderie et sa place d'armes, Toulon devient le principal port de guerre du royaume.

De fait, son histoire est fortement marquée par les invasions, les sièges et les guerres.

En 1793, Toulon, sévèrement châtiée par la Convention pour sa fidélité au roi, est rebaptisée Port-la-Montagne. Ce fut aussi l'occasion pour Bonaparte de se faire connaître.

La flotte y fût sabordée deux fois: lors du siège du 29 juillet au 21 août 1707... et le 27 novembre 1942.

1. Olbia: site archéologique très intéressant, situé au début du double tombolo de Giens

2. La Tour Royale: se visite de juillet à septembre: 2€ l'entrée.

3. Eguillette: toujours propriété de la marine, des expos et des manifestations culturelles y sont organisées.

La décote, cheval de Troie de la baisse des retraites

Le Conseil d'Orientation des Retraites prévoit une baisse future du niveau de vie relatif des retraité-es. La décote en est un mécanisme implacable.



Si une juste répartition des produits du travail n'est pas obtenue, le niveau de vie moyen des retraité-es, rapporté à celui de l'ensemble de la population devrait se situer entre 75,5 % et 87,2 % en 2070 alors qu'il est actuellement de 101,5%...

Réduisant la pension quand il manque des trimestres, le système de décote, introduit par la réforme Balladur de 1993, est un des mécanismes qui amènent cette perte de revenus.

Le montant des pensions des fonctionnaires n'est pas seulement proratisé à leur indice terminal et à leur nombre d'années de travail. Celles et ceux qui n'arrivent pas au seuil d'annuités demandées (37,5 annuités au début de carrière avant 2003, aujourd'hui 42 annuités et bientôt 43) subissent une pénalité définitive: la décote!

Une double peine

La décote, c'est une double peine pour celles et ceux qui n'ont pas droit à une pension à taux plein et qui ne peuvent effectuer les années manquantes ou rester au travail jusqu'à l'âge d'annulation de la décote: 67 ans si on est dans une catégorie active ou avec une reconnaissance d'une situation d'invalidité. Les décoté-es se voient confisquer à vie une partie de leur pension acquise de droit par des années de cotisation.

Avec l'entrée plus tardive dans le métier et l'augmentation du nombre d'annuités nécessaires, de plus en plus de retraité-es sont touché-es par cette décote injuste. Les femmes sont particulièrement concernées du fait de leurs interruptions de carrière subies (temps partiels, disponibilités pour suivre un conjoint...).

La bataille commune du « non à la retraite à 64 ans » et « oui à des vieux jours heureux » impose un combat fort pour obtenir l'annulation de toute forme de décote et gagner le re-calcul des pensions des retraité-es déjà touché-es! Faut pas décoter! ● **Laurence Touroult**

Protection sociale complémentaire: calendrier très contraint et dangers confirmés!

Voici un an, le principe d'un contrat collectif obligatoire a été imposé à tous les fonctionnaires en activité, l'État participant à hauteur de 50 % de la cotisation. Les retraité-es en sont exclu-es, et leur situation n'entre toujours pas dans le champ des discussions qui viennent de reprendre tardivement. Un appel d'offres désignera avant janvier 2024 l'opérateur qui prendra en charge le marché. Des problématiques demeurent entières.

La PSC n'étant pas obligatoire pour les retraité-es, chacun devra décider en 2024 s'il choisit la complémentaire du ministère ou pas. Ce choix n'est pas révisable. Dans le premier cas, la cotisation augmentera progressivement pour atteindre 175 % de la cotisation des actifs après 5 ans de retraite. Dans le second, le coût de l'adhésion

à une complémentaire augmentera considérablement puisque les actifs n'en seront plus membres.

Le couplage prévoyance / santé n'est pas prévu. Quelles conséquences pour les proches des retraité-es en cas de décès?

La prise en charge de certains soins est incertaine: dentaires, ophtalmologiques, hospitalisation avec chambre individuelle? Décroché-es du système solidaire, les retraité-es dont l'état de santé nécessitera des soins particuliers devront alors prendre des options supplémentaires facultatives auto-financées. Comment feront celles et ceux qui ne le pourront pas?

Enfin quel est l'avenir des mutuelles et celui la MGEN?

● **Maryse Lecat et Claude Rivé**

À une encablure de Toulon



Avec plus de 27 000 hectares, la Provence a produit 1 255 000 hectolitres de vin en 2021. Autant dire que d'un vin à l'autre les différences s'affichent : de l'assemblage des cépages – cinsault, mourvèdre, grenache – parmi les principaux pour les rouges, clairette et ugni pour les blancs, à la diversité des territoires et aux nombreuses appellations.

Le Bandol, vin millénaire

Parmi les petites productions (1250 ha), à une encablure de la rade de Toulon, depuis 600 ans avant notre ère, la vigne de Bandol s'étale sur des restanques¹ avec vue sur mer au plateau argilo-calcaire du nord-ouest de la ville. Produits en petite quantité, les blancs sont frais, faiblement aromatiques. Ils s'accommodent de plats simples à base de poissons ou de légumes : beignets de sardines, loup en croûte de sel ou courgettes sautées.

la vigne de Bandol
*s'étale des restanques
avec vue sur mer au
plateau argilo-calcaire
du nord-ouest de la ville*

Pour les rouges, c'est une tout autre affaire. Certains sont de grands vins, capables d'une garde de plusieurs années. Leur bouquet complexe libérant le cuir, l'olive, le laurier... réclame des plats riches, et de belles sauces.

Pensez filet de bœuf marchand de vin, tajine d'agneau aux olives ou rognons de veau.

Quant aux rosés, stars de la Provence, aujourd'hui

la plus grosse production pour répondre à la mode, ils sont à Bandol souvent plus généreux, dotés d'arômes plus concentrés et accompagnent bouillabaisse, paëlla ou encore osso bucco.

Une seule certitude cependant. Prévoyez un coût d'achat non négligeable, jamais inférieur à 20 euros pour les rouges. Bandol bénéficie et profite de sa qualité et de sa renommée. ● **Jacques Hattable**

1. Terrains en terrasse tenus par un muret en pierres sèches.



Chevreau à la provençale

- 4 Têtes d'ail entières et pelées
- 8 Oignons moyens avec peau
- 4 Pommes de terre grosses
- 800 g à 1 kg de chevreau
- Huile d'olive, jus d'1 citron
- Sel, poivre, thym, persil

Dans un plat à rôtir, placer les têtes d'ail, les oignons, les pommes de terre épluchées et coupées en huit dans le sens de la longueur, arroser le tout d'huile et faire cuire une demi-heure au four (180 à 200 degrés).

Ajouter le chevreau coupé en morceaux assez gros, arroser la viande avec un verre d'huile d'olive battue avec le jus de citron, saler, poivrer, saupoudrer de thym émietté et de persil haché. Poursuivre la cuisson 40 minutes.

Remarque: le chevreau n'est pas une viande puissante, ne pas limiter les épices. On peut remplacer les pommes de terre coupées par des grenailles et des tranches de tomates à la provençale cuites dans un autre plat.

Le bon accord: Bandol rouge (jeune) ou Bandol rosé

3 QUESTIONS À...



© FSU-SNUJPP

Sylvain Besson

paysan, producteur de lait, militant
de la Confédération Paysanne* et du GAB** 85

1) Les conséquences du changement climatique se font de plus en plus visibles dans notre quotidien. Quel impact a-t-il sur ton activité ?

Pour assurer la meilleure alimentation à nos 70 vaches, nous les sortons de l'étable le plus tôt possible après l'hiver. D'année en année, nous les mettons en pâture de plus en plus tôt. Nous visons l'autonomie complète sur nos 134 ha. Une centaine sont en herbe -prairie multi-espèces, association de graminées et de légumineuses- une quinzaine en maïs et environ 18 en céréales en rotation sur 8-10 ans : année 1 maïs, année 2 céréales, année 3 à 7 prairies multi-espèces.

En période de chaleur, le bétail rechigne parfois à sortir. Bien sûr, nous lui apportons plus d'eau. Pour nous acclimater, il va falloir planter beaucoup plus d'arbres. Il faut sans cesse observer pour s'adapter : comme nous utilisons le système herbagé, on doit veiller à ce que les prairies ne soient pas abîmées.

2) Comment développer une agriculture respectueuse de l'environnement et des hommes ? Où en est l'agriculture bio ?

L'agriculture conventionnelle met en culture tôt dans l'année et utilise des produits azotés et des herbicides pour obtenir de gros rendements en culture « pure ». En bio, nous observons d'abord la nature et quand toutes les conditions sont réunies, alors nous pouvons semer nos parcelles, bien souvent en mélangeant plusieurs espèces et plusieurs variétés. De plus, nous avons besoin de matériels spécifiques, mais comme nous sommes dans une Cuma³ avec des collègues qui sont

restés en conventionnel, nous devons nous-mêmes assurer des investissements coûteux. Beaucoup d'aides de la PAC sont consacrées à l'agriculture conventionnelle au détriment du développement du bio.

Autre exemple : l'évolution du cahier des charges impose de disposer d'une cour extérieure pour les très jeunes veaux. Notre bâtiment actuel⁴ ne possède pas de sorties adéquates. Faudra-t-il investir dans un nouveau bâtiment ?

Ça devient de plus en plus compliqué ! Nous sommes toujours en remise en question et adaptons notre système pour nous en sortir. Autre difficulté, le label HVE (Haute Valeur Environnementale) : ce label est trompeur et n'offre aucune garantie. Bien des consommateurs qui croient trouver là une alimentation très saine sont détournés. Au détriment du bio ! Pour toutes ces raisons et parce que nous sommes proches d'une agglomération importante offrant un débouché, ma femme qui s'est formée aux métiers de l'alimentation transforme et commercialise les produits laitiers sur place : beurre, crème fraîche, fromage blanc, crèmes dessert, œufs et riz au lait ...

3) Avec tes collègues de la Confédération Paysanne, tu participes aux manifestations contre le projet gouvernemental de contre-réforme des retraites. Quelle est la situation des agriculteurs en ce domaine ? Quel est le sens de votre engagement ?

Les retraites agricoles sont généralement faibles. Mon frère et moi, nous sommes installés à 25 ans. Lui est ingénieur, moi, j'ai acquis un BTS et nous continuons de nous former en agroforesterie en ce moment. Ces formations nous sont indispensables pour nous permettre de rester dans la course. Mais très peu de trimestres travaillés avant les 25 ans seront validés. C'est comme pour les métiers de l'enseignement ! Alors qu'il faut un bagage scolaire solide, que les conditions de travail sont parfois difficiles et que les heures de travail sont conséquentes, on nous demande de travailler plus longtemps. C'est pourtant un métier qui nous passionne. C'est pourquoi pendant la période du printemps bio nous organisons avec le GAB 85 une après-midi à la ferme pour encourager des jeunes à se lancer. Il faut apprendre, réfléchir, observer, s'adapter... Même les oiseaux nous apprennent...

● Propos recueillis par Claude Rivé

1. La Confédération Paysanne est avec la FSU membre de l'Alliance Écologique et Sociale. En font également partie la CGT, l'Union syndicale Solidaires, ATTAC, Oxfam, Greenpeace, les Amis de la Terre France, etc.

→ alliance-ecologique-sociale.org/

2. Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée

3. Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole permettant la mise en commun de ressources pour l'utilisation de matériels.

4. Un magnifique tauril très ancien, circulaire, un véritable monument historique. (NDLR)